
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 7 DÉCEMBRE 2021

(approuvé lors du CE du 17.03.2022)

Le conseil d'établissement commence en visioconférence à 18h15.

Le Proviseur vérifie les présences. Le quorum est atteint. 31 voix délibératives représentées.

Administration : M. Devillard, M. McNaught, Mme Viana, M. Léridon, M. Rest, M. Bonnefoy, M. Corbet, Mme Exbrayat, M. Briquet, M. Foin, Mme. Feurtet, M. Buchwalter

Personnels : M. Benard, Mme Moss, M. Caremel, M. Poggi, M. Oppenheim, Mme Gabet, Mme Petit, Mme Paget, M. Maret, Mme Bonne, Mme Moriniere

Parents : Mme Triki, Mme Guély, Mme Nkema Bosenge, Mme El Hayek, Mme Lecointre-Brown, Mme Scherrer, Mme Kirk,

Elèves : Milo de Guillenchmidt, Raphaël Drevon, Timothée Fertat, Andreas Furlong

Invités : M. Bazard

Désignation du secrétaire de séance : Mme Salima Makni-Triki, Présidente de l'APL est nommée secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'établissement

Le P.V. du Conseil d'Établissement du 17 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur l'actualité

Journées portes ouvertes en novembre: Gros succès, 350 personnes présentes pour le secondaire. La plus-value du secondaire a été systématiquement articulée autour du fait que les élèves ont été les meilleurs ambassadeurs et vendeurs de l'établissement.

Opération Téléthon du Lycée Français Charles de Gaulle de Londres dans sa 8ème édition. Travail de pilotage de Mme Chaleur-Launay. Grand succès. Ce fut une lourde opération et M. Devillard salue l'adaptabilité des personnes qui l'ont portée, spécialement dans les circonstances actuelles, sous le signe du Covid.

Cette année, l'AEFE avait choisi de mettre en avant les actions Téléthon du LFCG en clôture de la 5e Semaine des Lycées Français du Monde. Une vidéo a été faite pour illustrer ces actions. L'implication a été formidable et a permis de collecter plus de €7.400* au profit de l'AFM Téléthon.

Le Lycée a obtenu un Label E3D décerné par l'agence. Travail de pilotage de Mme Rodot.

Sur la semaine des Lycées Français du Monde, sur les différents sites des écoles primaires (représentés sur une carte) certains projets ont été mis en avant. Des projets travaillés et pensés spécifiquement par rapport à la thématique envoyée sur cette édition. D'autres projets entraient déjà dans la thématique (sur Malraux par exemple un projet pour défendre l'équité filles/garçons)

Vu la situation sanitaire, certains événements au primaire ont dû être annulés ou revisités. Le bazar de Noël a aussi été annulé dans le secondaire (les enseignants qui portent le projet ne pouvaient le porter jusqu'au bout).

Les conseils de classes du premier trimestre se sont tous déroulés en distanciel. Le déroulement a été fluide, assez serein et bien enchaîné. Le format distanciel permet à un plus grand nombre d'enseignants de participer à ces conseils malgré des équipes pléthoriques en 1ère et Terminale. Les proviseurs adjoints sont également très positifs sur ce format. M. Léridon observe que le distanciel n'a pas empêché certains délégués- élèves de participer avec brio! M. Mc Naught mentionne lui aussi beaucoup de retours positifs, les nouveaux élèves en BS sont bien intégrés et les quelques élèves qui ont besoin de soutien ont été bien identifiés.

Les rencontres parents-professeurs auront lieu en distanciel: aucune difficulté anticipée et des enseignants qui n'ont pas de bonne connexion internet se sont vus attribués des salles au Lycée. Les enseignants se réjouissent de cette décision.

Question de Mme Triki : les problèmes de concentration et bavardages relevés pendant les conseils de classe sont-ils liés à la Covid?

Sur les niveaux du collège (6ème et 5ème), le comportement des élèves qui ont vécu deux périodes de confinement sur 2 années consécutives est forcément différent. Ils ne sont plus habitués à rester 30h assis dans une classe. Il semble qu'ils soient sur une bonne base d'apprentissage (qui relève du curriculum formel) et sont, dans le même temps, plus spontanés sur la prise de parole et moins enclins à rester concentrés très longtemps. Les lycéens qui ont été mieux préparés (entraînés plus longtemps ?) semblent avoir moins de difficultés.

Mme Moss témoigne de son côté qu'en primaire, la même chose est observée. Les élèves acquièrent bien le "savoir faire" mais il y a eu une grosse déperdition dans le "savoir être" dans un groupe. Les élèves sont parfois centrés sur eux même et ont une écoute très sélective. Une certaine période sera nécessaire pour retrouver des "savoirs êtres" en équilibre avec des "savoirs faire".

Une autre actualité est le forum des études supérieures qui a eu lieu les 3 et 4 décembre au LFCG et se poursuit jusqu'aux vacances avec des conférences accessibles en ligne.

Ce grand rendez-vous de l'orientation, organisé conjointement par le CIO et l'APL, a pu renouer cette année avec le présentiel. Les dernières annonces gouvernementales rendant moins faciles les déplacements transmanche, les exposants et les équipes organisatrices ont fait preuve de flexibilité et d'adaptabilité, convertissant en hybride ou distanciel les échanges ou conférences initialement prévus sur site.

L'opération a rencontré un grand succès avec plus de 480 élèves du Lycée qui ont visité le forum samedi et 185 qui ont assisté à la visioconférence sur les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) du vendredi soir.



Malgré les difficultés des déplacements internationaux, le forum a réuni, outre les universités anglaises, toujours heureuses de venir à la rencontre de nos élèves, des établissements de France, d'Espagne, d'Italie, de Suisse et des États-Unis (sachant qu'en novembre, une centaine d'élèves avaient participé à une visioconférence sur les études à Montréal).

Le travail effectué conjointement par le CIO et l'APL est salué par le proviseur.

L'APL confirme de son côté que tous les retours accueillis étaient très positifs à la fois de la part des élèves et des intervenants.

Mme Savoret souhaite que le succès de ce forum sans parents (à cause de la situation sanitaire) ne pousse cependant pas les éditions futures à les exclure purement et simplement.

M. Devillard répond que le bilan en sera fait ultérieurement mais le premier retour de certains exposants semble exprimer une facilité de dialogue avec les élèves en absence des parents.

Le projet d'établissement sera déclenché à partir de janvier 2022. Un expert Ofsted viendra pour travailler avec l'équipe élargie de direction en amont, puis il y aura une réflexion pour savoir comment rentrer dans la cadre et cela finira sur un temps d'audit.

Point cas Covid :

23 novembre, 26 élèves en isolement (10 dans le primaire et 16 dans le secondaire), 30 novembre, 68 élèves en isolement (42 dans le primaire et 26 dans le secondaire) et 7 décembre, 68 élèves en isolement (52 dans le primaire et 16 dans le secondaire).

Sur les personnels de l'établissement, 7 cas en septembre, 6 en octobre, 5 en novembre et 5 en décembre à ce jour.

Mme Moss, remonte que les contaminations entre élèves ne se font pas uniquement au sein de l'établissement mais lors d'événements organisés en dehors de l'école. Il a aussi été souligné que le port du masque et les tests réguliers aident au contrôle de la situation sanitaire.

3. Carte des emplois

Le résultat du vote sur le transfert d'un poste d'enseignant résident d'espagnol à un poste d'enseignant résident mathématiques a été transmis à l'agence.

Le conseil d'établissement doit prendre position à travers un vote sur deux postes qui concernent le premier degré :

- Ouverture d'un poste résident en primaire (poste fermé l'année dernière avec promesse de l'agence de son ouverture cette année).

Vote à l'unanimité pour cette ouverture.

- Fermeture d'un poste en primaire (poste RO1 4948 gelé actuellement suite au retour d'une enseignante en France).

Vote : 21 contre, 2 abstentions, 11 pour.

M. Devillard explique aux membres du Conseil que l'Education Nationale ne souhaite pas augmenter le nombre de résidents. L'agence veut plutôt effectuer un redéploiement sur la zone Afrique. La question se pose du statut des fonctionnaires détachés : ce statut est-il meilleur pour le personnel et/ou pour l'établissement? Le personnel détaché formé à la française est un atout pour l'établissement. M. Oppenheim souligne qu'avec le Brexit et la difficulté d'obtenir des visas, le réservoir des personnels formés à la française va se tarir.

4. Réponses aux Questions des représentants des personnels non enseignants

1. *Serait-il possible de connaître le nombre d'emplois dans les services administratifs, informatiques, restauration et maintenance?*

M. Rest informe le conseil que le bilan social de l'établissement sera publié cette année 2021-2022 et sera une vraie cartographie des emplois et des effectifs dans lequel tous ces chiffres figureront. Le lycée a actuellement 470 personnels en contrat dont 136 en contrat AEFÉ et 334 en contrat local. Sur ces 470 contrats, 385 sont en temps complet (ETP).

Sur les 136 contrats AEFÉ, 123 sont ETP. Sur les 334 employés en contrat local, 262 sont ETP.

262 ETP en contrat local signifie que le plafond d'emploi du Lycée est atteint et qu'on ne peut pas embaucher plus.

Sur les 470 employés, il y a :

268 enseignants dont 238 ETP.

122 employés techniques dont 80 ETP (le nettoyage, la restauration, la maintenance, le laboratoire, les ASEM et les surveillants).

71 personnels administratifs (l'administration, le secrétariat, le médical, l'informatique, les AED de la vie scolaire, le CIO et le CDI) dont 57 ETP.

9 personnes dans l'équipe de direction.

M. Maret demande à M. Rest s'il a en plus les chiffres des personnes qui travaillent en externe (sociétés de prestations). Ceux-ci ne comptent pas dans les chiffres du personnel du Lycée. Ces intérimaires ne font pas partie des 470 employés.

2. *Quelles sont les modalités de création de postes pour les ATOSS?*

Le lycée est sous plafond d'emplois donc il ne peut pas y avoir de création de postes.

M. Maret demande si ce plafond a baissé et M. Rest confirme que ce plafond a tendance à baisser car il est en rapport avec le nombre d'élèves.

Monsieur Devillard précise qu'il y a une certaine pression de l'agence mais que l'équipe de direction du LFCEG n'est pas bousculée, pour le moment, pour supprimer des emplois.

M. Benard explique que le nombre de personnes travaillant au service informatique (qui a compté jusqu'à 6 personnes) a diminué et que ceci pose des difficultés. Avoir des prestataires qui sont formés pendant 3 mois mais qui quittent leurs postes après pour des emplois mieux rémunérés complique la tâche au niveau du suivi et de l'utilisation du matériel dans les classes.

3. Pouvons-nous connaître les modalités de création de postes pour les ATOSS? En effet, certains services sont obligés d'employer des intérimaires qui reviennent plus chers au Lycée et qui sont plus difficiles à garder.

Le proviseur préfère ne pas discuter la manière dont s'organisent les créations de postes en conseil d'établissement mais plutôt en dialogue social en amont. Une réunion est prévue le 14 décembre.

M. Oppenheim rappelle que cette problématique a déjà été évoquée en dialogue social au début de l'année. Les représentants du personnel s'étaient déjà plaints de la façon dont sont gérés les intérimaires.

Le proviseur répond qu'il n'est pas possible de créer des emplois vu la situation financière de l'établissement.

4. Est-ce que toutes les démissions sont remplacées? Cas d'une personne qui a démissionné de son poste sur le pôle élève et qui était aussi sur un poste de surveillante. Aujourd'hui on a remplacé le temps de surveillance mais pas le temps de présence sur le pôle élève.

Le proviseur répond que c'est vrai. Dans un contexte où l'EGD est déficitaire, l'agence demande de faire des économies. A chaque départ, la problématique du remplacement est étudiée (de poste à poste ou d'heure à heure) et chaque départ n'est pas forcément remplacé.

M. Rest précise que par rapport au cas cité, le Lycée a quand même redéployé un poste de surveillance à mi-temps vers la maternelle.

M. Maret rappelle que pour certains services sur le sujet du plafond d'emplois mis en corrélation avec le nombre d'élèves, le volume de travail ne baisse pas forcément avec le nombre d'élèves comme par exemple pour le service informatique. Il a notamment augmenté à cause de la situation sanitaire, l'utilisation des nouveaux outils et la multiplication des vidéoconférences.

5. Quelle est la procédure pour décider du nombre d'intérimaires au sein d'un service?

Le proviseur préfère parler de ce sujet lors du dialogue social et rappelle que la situation financière du Lycée ne permet absolument pas d'investir et le plafond d'emplois semble indépassable pour le moment.

5. Réponses aux Questions des représentants des parents

1.1. Quel est le taux de recouvrement T1 2021-2022?

Il est à ce jour de 91,6 %. C'est un taux assez classique.

La 3eme relance de factures sera faite dans une semaine.

1.2. Pouvons-nous fixer une date pour le webinar aux parents sur les frais de scolarité?

Fait, lundi 13 décembre, 17h15.

1.3. *Le Lycée a 5% d'élèves boursiers, peut-on savoir si ce chiffre est en baisse par rapport aux dernières années ? Si oui, comment le Lycée explique-t-il cette baisse sachant que les familles les plus modestes devraient pouvoir s'appuyer sur les bourses comme répété au précédent CE ?*

M. Rest donne le nombre de boursiers depuis 3 ans:

L'année 2018-2019 196 boursiers.

L'année 2019-2020 189 boursiers.

L'année 2020-2021 191 boursiers.

L'année 2021-2022, 121 à ce jour mais le lycée est en attente des décisions de la commission des bourses numéro 2, et nous serons probablement entre 180 et 190 boursiers.

On observe un effectif de boursiers très stable depuis 4 années scolaires.

2. *Pouvons-nous avoir un retour sur les conseils de classes de ce premier trimestre (sections française et britannique) ?*

Déjà évoqué dans le point actualité.

3. Avez-vous eu une réponse de l'AEFE concernant le vote électronique pour l'année prochaine?

Pas encore. Le proviseur profite que la question soit posée de nouveau pour relancer l'Agence.

4. 1. Quand aura lieu la période de « re-inscription » des élèves actuels du Lycée ? L'année dernière cela a été fait avant la commission d'inscription de décembre, pour quelles raisons l'avez-vous retardé cette année ?

Une première commission a eu lieu début novembre pour les élèves des établissements homologués AEFÉ de Londres. Le 8 décembre il y aura la commission numéro 1 pour toutes les écoles. La question n'a pas été posée maintenant car l'année dernière lors de cette opération de questionnement des familles, 13 élèves avaient été signalés comme partants et 30 comme peut-être.

Cette année, le Lycée a donc préféré attendre et profiter de la période de janvier-février durant laquelle on demandera aux familles de valider la réinscription de leurs enfants pour septembre 2022 en payant une avance de £800 par enfant. Le lycée aura de ce fait des indicateurs plus solides pour la deuxième commission en janvier et surtout pour celle de mars.

L'expérience permet de pratiquer un peu de surbooking notamment en 6e où l'on accepte jusqu'à 350. En 2nde, il y a moins de déperdition constatée, une petite perte existant plus sur le passage en première.

4.2. Comptez-vous organiser une seconde période de journées portes ouvertes en Janvier 2022? Pour les familles qui n'ont pas assisté à ces JPO, est-il possible d'organiser des visites ponctuelles et notamment en primaire ?

Rien de prévu a priori. La direction n'est pas sûre de l'impact que ça pourrait avoir.

M. Bonnefoy explique que les inscriptions se font au premier trimestre et les personnes véritablement intéressées ont déjà visité les écoles. Il a été même observé en novembre une dégradation entre la première journée et la deuxième journée portes ouvertes. Les personnes vraiment intéressées sont plutôt venues la première journée.

Il est préférable de faire du cas par cas et d'organiser des visites ponctuelles. Il faut aussi faire attention à ne pas organiser des visites pour des familles que nous devrions refuser par la suite.

5. Savez-vous quand les diplômes du DNB seront remis aux élèves ? y aura-t-il une cérémonie de remise des diplômes cette année ?

Il y deux ans une cérémonie était organisée en salle Iselin pour toutes les classes. Depuis deux ans à cause du COVID, les proviseurs adjoints passaient dans chaque classe pour remettre directement aux élèves leurs diplômes.

Le proviseur pense qu'il serait bien d'organiser une cérémonie cette année mais plutôt fin printemps/début été, en mai par exemple.

Mme Guély explique que la question des parents est plutôt de savoir si les diplômes sont bien arrivés. Mme Viana confirme qu'ils sont bien arrivés et gardés dans le coffre.

6. Réponses aux Questions des représentants des personnels enseignants

1. Serait-il possible d'obtenir un état des lieux des absences des enseignants tel que celui qui avait été présenté pendant le provisorat de M. Roch ?

Le proviseur explique qu'il n'a pas retrouvé de traces d'un processus ou d'un protocole qui ait conduit à faire ces statistiques.

M. Poggi explique que ce questionnaire a été mené pour répondre aux inquiétudes des parents à l'époque sur un taux d'absence des enseignants. L'enquête a abouti à un constat selon lequel les enseignants étaient beaucoup moins absents à Charles de Gaulle que dans l'académie de Lille par exemple. Cette fois l'idée est d'avoir un état des lieux sur les absences actuelles pour répondre aux inquiétudes et interrogations actuelles des parents.

Mme Paget évoque l'absentéisme de certains élèves avant les vacances et plus particulièrement au mois de juin pour diverses raisons.

M. Benard tient à rassurer les parents que l'ensemble des enseignants sont présents au maximum de leur capacité. Certains collègues même qui ne devraient pas venir enseigner viennent comme même au travail par conscience professionnelle. A noter que dans le cas des personnels détachés, la première journée d'absence n'est pas payée.

Mme Guely précise que la question des parents n'est pas sur la raison des absences des profs mais de savoir combien d'heures ça représente et pourquoi on n'arrive pas à remplacer ces heures d'absences et de cours manqués.

2. Comment envisagez-vous le retour de janvier par rapport à l'évolution de la situation sanitaire ?

Un CHSCT a eu lieu en amont du conseil d'établissement pour débattre de la question.

Mme Petit explique qu'au niveau du secondaire et pour envisager un retour serein en janvier dans de bonnes conditions, les représentants du secondaire demandent un retour en distanciel pour les deux premiers jours de reprise.

M. Benard, explique que contrairement au secondaire, pour le primaire c'est moins clair et qu'il n'y a pas de tendance forte sur l'ensemble des sites. Il y a en plus une problématique particulière à Wix avec le partenaire anglais qui garde le site ouvert. A wix, les enseignants sont majoritairement prêts à revenir en présentiel le 4 janvier.

Ce problème ne se pose pas pour la section bilingue à parité horaire de Marie d'Orliac dont la rentrée était déjà programmée au 6 janvier.

Mme Moss explique qu'à l'école South Kensington primaire rien n'est clair, il n'y a ni un pour ni un contre. Certains enseignants ne seront pas en mesure d'être en poste car ils seront encore en attente des résultats de leurs tests. Est-ce que le Lycée sera capable d'assurer le remplacement de ces enseignants?

M. Corbet répond que ça dépend de la proportion d'enseignants qui seraient dans ce cas de figure.

Pour M. Briquet à Marie d'Orliac il y a un petit penchant pour reprendre le 4 janvier mais rien de très sûr.

Mme Exbrayat, explique que la situation à André Malraux est différente des autres écoles. Il y a beaucoup de personnels qui vont partir en France et vont se retrouver en attente des résultats de leurs tests pour reprendre. Il y a une tendance d'une préférence pour le distanciel. Elle explique aussi qu'il est préférable que la décision soit collective pour les 4 écoles primaires (sauf la section à parité horaire de Wix).

Les représentants des élèves pensent que c'est une bonne idée d'avoir un retour en distanciel. L'EAD est quelque chose qu'ils maîtrisent bien maintenant. M. Léridon les rassure sur la question des devoirs communs, quelques heures en distanciel ne les pénaliseront pas et les professeurs en tiendront compte dans le choix des sujets.

Les représentantes des parents préfèrent rester neutres car elles représentent des parents du primaire et du secondaire qui ne sont pas du même avis sur ce sujet et qui sont très partagés par rapport au présentiel/ distanciel.

M. Benard pose la question sur le remboursement des tests des 7 enseignants et 1 ASEM de la section bilingue à parité horaire qui vont reprendre en présentiel le 4 janvier.

Le proviseur se pose la question sur le côté éthique et si payer le test pour ces personnes ne va pas défavoriser les autres.

Le proviseur demande aux membres du CE de prendre position sur la proposition suivante : "La rentrée de janvier pour tous les niveaux, toutes les classes et sur tous les sites – à l'exception tout à fait singulière des classes à parité horaire de l'école de Wix – sera en distanciel le mardi 4 janvier et le mercredi 5 janvier 2022 inclus.

Les cours, pour tous les niveaux, toutes les classes et sur tous les sites seront délivrés en présentiel à compter du jeudi 6 janvier 2022 au matin."

Vote : 26 Pour et 7 (représentants des parents) abstention,

Le proviseur espère qu'il n'y aura pas d'autres changements dans les prochains jours qui nous obligeraient à tout revoir comme l'année dernière.

Clôture de la séance à 20h30.